



**COMMUNIQUE N° 04/CTAEP/2026**

de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse

Le Président de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse invite les directeurs de sociétés de presse écrite et numérique, de sociétés de radio et de télévision commerciales privées, ainsi que des radios communautaires, qui ont postulé à l'aide de l'Etat à la presse, gestion 2025, que les résultats de l'étude des dossiers de demande peuvent être consultés au siège et sur le site internet de la HARC à partir du lundi 13 juillet 2026.

Les observations ou éventuelles erreurs peuvent être signalés à la Commission, au plus tard le vendredi 17 juillet 2026.

Fait à Lomé le **10 JUIL 2026**

Le Président



  
**Badjibassa BABA**